

TERRY BEECH
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



NOM DU (DE LA) DÉPUTÉ (E)
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

LES CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 13 octobre 2016	De 18 h 30 à 20 h 30	Église Presbytérienne Brentwood – 1600, rue Delta Burnaby	Électeurs – 21 personnes Conférenciers – 2 personnes Personnel/Bénévoles/Députés – 6 personnes
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférencier invité <input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : Présentation de conférencier invité			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input type="checkbox"/> Oui	Remplacement du mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/> Oui	Vote en ligne <input type="checkbox"/> Oui	Représentation locale <input type="checkbox"/> Oui	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
<p>Système actuel – DÉFAUTS</p> <ul style="list-style-type: none">– La plupart des participants croient que le système actuel est injuste et ne sont pas en faveur de celui-ci.– Le système actuel crée des majorités artificielles; par exemple, un parti ayant obtenu 40 % des votes impose sa volonté à 100 % de l'électorat.– Certains participants croient que le système actuel est inutile parce que de nombreuses personnes sont exclues. <p>Système actuel – AVANTAGES</p> <ul style="list-style-type: none">– Un participant a fait observer que le système actuel est simple et facile à comprendre.– Un participant a fait observer que bien que le système actuel ne fonctionne pas, mieux vaut une certaine forme de démocratie que pas de démocratie du tout. <p>Système actuel – Si les votes se traduisent bien dans les résultats.</p> <ul style="list-style-type: none">– La plupart des participants estimaient que les votes ne se traduisent pas bien dans les résultats et que

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

<p>de nombreuses personnes n'ont pas de représentant qui s'exprime en leur nom.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Plusieurs participants ont fait observer qu'il devrait y avoir une corrélation entre les votes et les sièges au Parlement.
<p>Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)</p>
<p>Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées : vote alternatif, VUT, SPM</p> <ul style="list-style-type: none"> – La plupart des participants préfèrent le SPM ou le VUT au SMUT et croient que la représentation proportionnelle demeure la priorité absolue. Si cet objectif est atteint, cela écarterait le vote stratégique. – Les participants qui n'ont pas encore de préférence pour un nouveau système conviennent que la représentation proportionnelle est la priorité absolue. – Les autres questions mentionnées comprennent : le contrôle du citoyen plutôt que celui du parti est important, les listes ouvertes sont privilégiées. <p>Éléments spécifiques qui sont importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Proportionnalité – Le Parlement devrait représenter avec justesse l'électorat tant sur le plan du nombre global de sièges pour chaque parti que sur celui de la répartition régionale. – Représentation locale – Simplicité – Égalité des électeurs – La légitimité est atteinte quand un système est proportionnel, qu'il y a une représentation locale, et que le système est simple – Suppression de la nécessité du vote stratégique
<p>Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)</p>
<p>Pourquoi les gens choisissent-ils de ne pas participer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les gens ne se sentent pas bien représentés, puis croient que leur vote importe peu. – Le gouvernement n'a pas tenté de faire participer des gens au processus, si ce n'est que par le vote et le processus politique de l'élection. Les partis qui se présentent aux élections devraient se concentrer sur des discussions honnêtes des enjeux et de l'idéologie. – Les choix offerts sur un bulletin de vote sont trop simples et requièrent un vote stratégique pour avoir une incidence. – Tous ne sont pas intéressés à la politique et tous ne croient pas à l'importance de voter. – Il se peut que les gens aient une connaissance insuffisante du processus de vote et ne soient donc pas motivés à voter. – La polarisation est un élément dissuasif puissant. – Les gens ne voient pas les répercussions ou les modifications directes que le vote a sur l'amélioration de leur qualité de vie. <p>Suggestions sur les façons d'encourager la participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La majorité des participants ont soutenu que l'éducation constituait la clé pour inciter les gens à voter. Parmi les exemples donnés, mentionnons la disponibilité de séances de formation en milieu de travail, dans des centres communautaires ou dans le cadre d'un programme national. Des consultations publiques ou des tours de table étaient également offerts. – La majorité des participants sont convaincus que la participation des jeunes est essentielle : se rendre dans les écoles pour parler aux élèves au sujet du vote, encourager les clubs politiques (non partisans) dans les écoles, écouter les jeunes électeurs et porter attention à leurs préoccupations. – Les participants ont également proposé d'abaisser l'âge de voter à 16 ou 17 ans. – Des participants ont dit que si un système électoral en place permettait la représentation proportionnelle, ce serait en soi un incitatif pour encourager les gens à voter.
<p>Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)</p>
<p>Rétroaction des participants qui étaient contre le vote obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Si le vote obligatoire était mis en application, les gens se verraient retirer leur liberté de droits (liberté de voter ou non). – Forcer les gens qui ne veulent pas voter à le faire ne vaudrait rien.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Il devrait y avoir une option d’annulation du vote.
- Si le système électoral était modifié de manière à être plus proportionnel, de nombreuses personnes croiraient que le vote obligatoire ne serait pas nécessaire et les gens voudraient voter.

Rétroaction des participants qui aimeraient le vote obligatoire :

- La plupart des gens qui ont dit oui au vote obligatoire ont mentionné que c’était conditionnel – certaines de ces conditions comprenaient une option d’annuler le bulletin de vote, de dispenser les gens ayant un problème d’accessibilité (comme les aînés), ou une certaine souplesse pour les gens qui ne pouvaient se rendre physiquement aux bureaux de scrutin.
- Certains participants ont dit que même s’ils étaient ouverts au vote obligatoire, ce n’était pas une priorité pour eux.
- Un participant a indiqué qu’il serait en faveur du vote obligatoire, car ça épargnerait aux partis le tracasserie d’identifier les électeurs et de les emmener aux bureaux de scrutin.

Rétroaction des participants qui étaient neutres ou qui n’avaient pas pris de décision au sujet du vote obligatoire :

- Le vote obligatoire n’était pas une priorité en général.
- Le vote obligatoire n’était pas une priorité jusqu’à ce que la représentation proportionnelle soit en place.
- Le système semble avoir fonctionné dans d’autres pays (comme l’Australie).

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Rétroaction des participants qui ne seraient pas en faveur du vote en ligne :

- La majorité des participants qui ne sont pas favorables au vote en ligne ont dit qu’à leur avis, le processus ne pourrait jamais être tout à fait sûr (le système pourrait être victime de pirates, etc.). Les bulletins de vote en papier font en sorte que les résultats sont transparents et qu’ils peuvent être vérifiés en cas de fraude.
- Les participants qui n’étaient pas favorables ont fait observer que la seule exception ou raison justifiant le vote en ligne serait que les gens ayant de la difficulté à se rendre physiquement au lieu de vote auraient d’autres options.

Rétroaction des participants favorables au vote en ligne :

- Le vote en ligne devrait être ajouté comme option, mais les pratiques actuelles devraient demeurer.
- La commodité et l’accessibilité inciteraient davantage les gens à voter.
- L’appui au vote en ligne est conditionnel à la sécurité totale du système.
- Le vote en ligne est une bonne option, mais ne constitue pas une priorité.

Rétroaction des participants indécis ou neutres en ce qui a trait au vote en ligne :

- Certains participants sont neutres par rapport à l’idée d’appliquer le vote en ligne et ont dit qu’il peut y avoir à la fois le vote en ligne et le vote physique.
- Certains participants aimaient l’aspect communautaire de se rendre dans un bureau de scrutin pour voter et préfèrent ce système.

D’autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Autre rétroaction donnée par les participants :

- S’il n’y a pas de référendum, comment les résultats seraient-ils appliqués?
- Les députés devraient être moins partisans. Ils devraient être en mesure de voter à la Chambre en se fondant sur ce que veulent leurs électeurs, et non sur ce que leur parti désire.
- Il n’est pas juste que les votes dans des circonscriptions girouettes soient plus importants que les votes dans des circonscriptions sûres.
- Il a été établi que la participation électorale est généralement plus élevée dans les pays qui ont la représentation proportionnelle. Plus les électeurs participent, plus les véritables Canadiens font entendre leur voix.
- Les électeurs qui n’ont pas voté lors d’élections précédentes ont choisi de voter à l’élection de 2015 parce qu’il était question de modifier le système actuel.
- Les pays qui ont un système électoral proportionnel en place sont plus susceptibles de compter plus de femmes et de minorités visibles à la législature. C’est important parce qu’on peut s’en remettre davantage aux députés.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)

D'après le consensus, le système actuel n'est pas juste et un nouveau système électoral doit être mis en œuvre. Le nombre de participants est assez également partagé entre les participants qui aiment le SPM et le VUT. Cependant, bon nombre de participants ont convenu qu'un système proportionnel est très important. Les participants ont tous convenu qu'ils voulaient que leur vote compte et que le vote stratégique n'est pas nécessaire.

La plupart des participants désirent que davantage de programmes d'éducation soient mis en place, dans lesquels le gouvernement fait participer activement le public à la prise de décisions éclairées concernant le choix du système qui fonctionnerait le mieux pour les Canadiens. Une meilleure éducation sur le système électoral – et sur l'importance de voter – motiverait davantage les gens à voter.

La majorité des participants croient également que la participation des jeunes est primordiale. Le gouvernement doit se concentrer sur le rayonnement des jeunes pour éduquer les Canadiens à un plus jeune âge, afin qu'ils soient plus susceptibles de participer et de s'intéresser à la politique.

**Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme
électorale (ERRE)**

Date : 14 octobre

Signature du (de la) député (e)

(Signature)

Terry Beech

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016